



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

1 / 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: STELLMITTEL ZS
Numéro d'enregistrement: ---

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation
Produit auxiliaire pour l'industrie céramique

Restriction de l'utilisation recommandée
Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ZSCHIMMER & SCHWARZ
GmbH & Co. KG
CHEMISCHE FABRIKEN
Max-Schwarz-Str. 3-5
D-56112 Lahnstein/Rhein
N° de téléphone: +49 (0) 2621/12-0
N° de télécopie: +49 (0) 2621/12-407

Service qui fournit les informations:
Produktentwicklung Keramikhilfsmittel

N° de téléphone: +49 (0) 2621/12-363

E-Mail: msds@zschimmer-schwarz.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 2621/12-0

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

néant

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

néant

2.3 Autres dangers

néant



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

2 / 8

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Mixture of electrolytes

Composants dangereux

néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
En cas de malaises, conduire chez le médecin.

Après inhalation

Transporter la personne contaminée par le produit à l'air frais et la faire étendre.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Produit non combustible; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction inappropriés:



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

3 / 8

néant

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

néant

4.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier:

néant

Autres indications:

néant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides (par ex. liant universel).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Remarques générales:

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 8 de la fiche de données de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

4 / 8

Indications concernant le stockage commun:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

néant

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.

Equipement de protection individuel

Protection des yeux (EN 166)

lunettes de protection

Protection des mains (EN 374)

Pour le contact permanent, des gants en matériaux suivants sont appropriés (perméabilité selon EN 274 part 3: taux 6):

gants en caoutchouc nitrile

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter. Les durées de percement déterminées selon EN 374 part III ne sont pas effectuées sous des conditions pratiques. Une durée d'utilisation maximum correspondant à 50% du temps de percement est recommandée.

Protection corporelle (EN 465)

Vêtement de protection

Protection respiratoire (EN 141/149)

néant

Mesures générales de protection / mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles liées à la manipulation des produits chimiques.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Observer la section 6 de la fiche de données de sécurité.

Observer la section 7 de la fiche de données de sécurité.



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

5 / 8

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	liquide
Couleur:	incolore limpide
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur du pH:	environ 6 - 6,5 à 20 °C
Point de fusion:	< 0 °C
Point d'ébullition:	> 100 °C
Point d'éclair:	non applicable
Taux d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz):	non applicable
Limite d'explosion:	non déterminé
Pression de vapeur:	environ 23 mbar à 20 °C (H2O)
Densité de vapeur:	non déterminé
Densité:	environ 1,26 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité: eau	miscible
Coefficient de partage: n-octanol/l'eau	< 0
Auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
Viscosité (dynamique):	< 10 mPa*s à 20 °C
Propriétés explosives:	---
Propriétés comburantes:	---

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

10.5 Matières incompatibles

Réagit au contact de différents métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en cas de manipulation et stockage corrects.



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

6 / 8

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

DL50 (oral): rat > 2000 mg/kg
DL50 (dermique): rat > 2000 mg/kg ATE

- Irritation primaire
Irritation cutanée: non irritant
Irritation oculaire: faiblement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Pas d'effet sensibilisant sur cobayes, d'après le test de maximisation.

- Indications complémentaires
Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
- Expériences de la pratique
Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.
- Remarques générales
Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Données pour l'élimination (persistance et biodégradabilité)

- Autres indications
Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

- Effets écotoxiques

CL50: Pimephales promelas > 1000 mg/l après 96 h ATE
CE50: Daphnia > 1000 mg/l après 48 h ATE
CE50: Desmodemus subspicatus > 100 mg/l après 72 h ATE

- Comportement dans les stations d'épuration
En cas d'introduction des faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues non probable.

- Inhibition respiratoire des boues activées communales

CE20: boues activées > 1000 mg/l après 3 h ATE

- Indications générales / écologie

- Indications générales
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

7 / 8

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

En respectant les prescriptions en vigueur et, le cas échéant, après concertation auprès de l'entreprise d'élimination de déchets ou de l'autorité compétente en la matière, il y a possibilité de transport à une installation de traitement physico-chimique.

Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations d'égout.

Éemballage non nettoyé

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

néant

14.4 Groupe d'emballage

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

néant

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

néant

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

néant



STELLMITTEL ZS

Version: 2.3

Révision: 08/2016

Date d'impression: 20.06.17

8 / 8

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations / législation particulières à la substance
ou au mélange en matière de sécurité, de santé et
d'environnement**

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article
57

néant

1005/2009/CE (relatif à des substances qui appauvrissent la
couche d'ozone)

néant

850/2004/CE (concernant les polluants organiques persistants)

néant

649/2012/UE (concernant les exportations et importations de
produits chimiques dangereux)

néant

2012/18/UE (concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents
majeurs impliquant des substances dangereuses)

néant

Classe de danger pour les eaux (RFA): 1

Classe de stockage (TRGS 510) (RFA)

12

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document. Le destinataire de nos produits est tenu de respecter les lois et directives applicables sous sa propre responsabilité.